

La Société civile Immobilière MAKOVEC SCHLÄPPI pour la création de la MSP
Village Jourdain

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Forme juridique : SCI

Adresse du siège : 96 rue de Crimée

Date de constitution : 2021

Objectif : la SCI a pour objet la création d'une MSP qui propose une offre de soins pluridisciplinaires et de proximité, de secteur 1.

Les domaines d'intervention privilégiés sont :

- 1- les maladies chroniques (diabète, insuffisances respiratoires chroniques, démences dont la maladie d'Alzheimer, hypertension artérielle, artériopathies chroniques, cardiopathies et maladies coronaires),
- 2- les poly-pathologies courantes en soins primaires : Accompagnement, éducation pour l'autonomie et le maintien à domicile,
- 3- La prévention et dépistages,
- 4- La santé de l'enfant : prise en compte du contexte familial, social et scolaire).

2. PRÉSENTATION DU PROJET DE LA MSP VILLAGE JOURDAIN

Cette Maison de Santé propose une prise en charge globale de la population du quartier avec une approche centrée patient, conjointe infirmier-médecin pour être une vraie maison de santé prenant en charge les familles du quartier.

Le projet de cette MSP est axé sur le travail interprofessionnel, il propose :

- o Une prise en charge globale et de qualité et étendue grâce à des horaires larges, la prise en charge de soins non programmés et une permanence de soins ambulatoires,
- o Un dossier médical partagé, une concertation professionnelle pour une bonne coordination et des ajustements de protocoles innovants,
- o L'usage de la télémédecine,
- o Une bonne coordination avec les autres acteurs de santé du territoire,
- o La participation à la formation et au maintien de la densité médicale par l'accueil d'étudiants et la participation à la maîtrise de stage, en lien avec l'université de Paris.

L'équipe de professionnels de santé :

- o **4 médecins généralistes :**
 - > **Tamara Makovec**, médecin généraliste, chef de clinique universitaire à l'Université de Paris (fusion des Universités Paris-Diderot (7) et Paris-Descartes (5)). Remplaçante thésée.
 - > **Karim Schläppi**, médecin généraliste, travaillant dans le 19ème arrondissement de Paris
 - > **Liliane Chen, médecin généraliste,**
 - > **Jeremy Khau, médecin généraliste**

- o **3 infirmiers diplômés d'état dont 1 en pratique Avancée :**
 - > **David Joilan**, travaillant dans le 19ème arrondissement de Paris,
 - > **Tony Menant**, diplôme Infirmier en Pratique Avancée (IPA) en cours, travaillant dans le 19ème arrondissement de Paris ,

> Valentine Savelon.

La prise en charge des patients : sur le principe de continuité des soins :

- o **Ouverture du** lundi au vendredi de 8h-20h, et le samedi de 9h-13h
- o Projet d'accueillir les patients lors des horaires étendus le soir après 20h en semaine, le samedi après-midi et le dimanche,
- o Projet d'accueillir les patients à 8h00 pour une permanence de prélèvements sanguins
- o **Prise en charge de soins non-programmés sur des plages** quotidiennes dédiées ou sur prise de rendez-vous pour le jour même,
- o **Participation à la permanence de soins ambulatoires sur des horaires** réservées aux soins non-programmés,
- o Remplacements en interne ou par un soignant remplaçant en cas d'absence.

Emplacement

12 bis boulevard de la Villette, 75019 Paris

3. OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La SCI sollicite auprès de la Ville de Paris une subvention d'investissement de 130 000 € afin de financer les travaux de restructuration et d'aménagement de sa MSP. Le coût total des dépenses d'investissement pour les travaux s'élève à 243 000 €.

Plan de financement :

Dépenses d'investissement (hors consommable à utilisation unique)				Recettes (prévisionnelles, incluant tous les autres financeurs)		
Nature	Montant € HT	Montant € TTC	Taux	Nature	Montant €	Taux
Travaux		219 600,00		Ville de Paris	130 000	53%
Architecte		23 400,00				
				Fonds propres	114 000	47%
				Autres		
TOTAL A		243 000 €	100 %	TOTAL B	243 000 €	100 %

La Ville de Paris (DASES-SDS) propose d'attribuer à la SCI une subvention d'investissement de 130 000 € dans le cadre du fonds dédié pour soutenir les projets de création de maisons de santé pluridisciplinaires offrant des prestations de secteur 1 dans les zones prioritaires de la Ville.